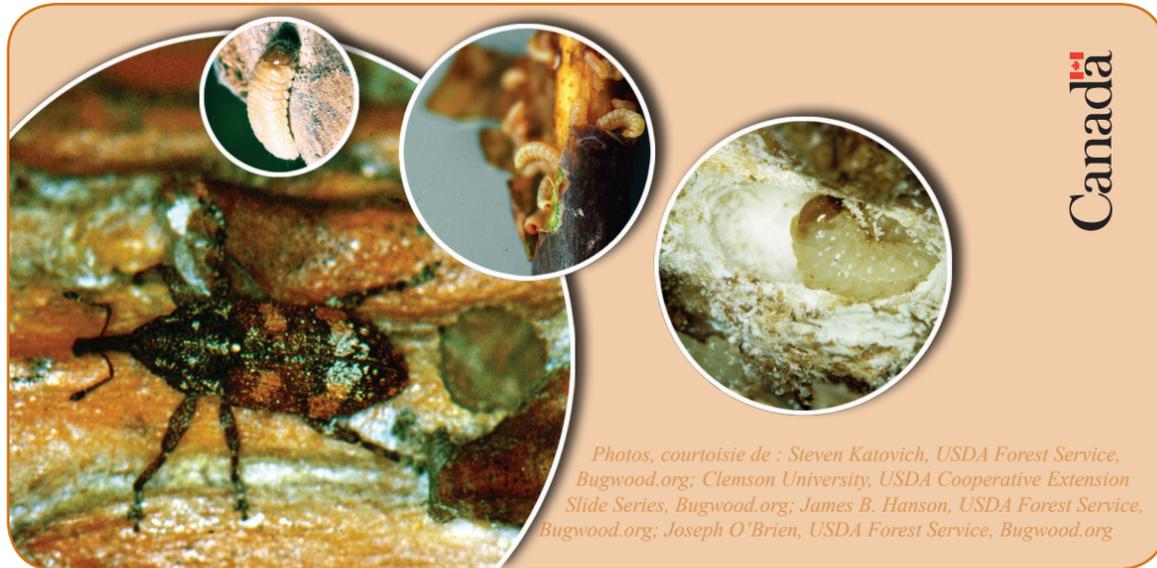




Le charançon du pin blanc

Feuillelet de renseignements



Canada

Photos, courtoisie de : Steven Katovich, USDA Forest Service, Bugwood.org; Clemson University, USDA Cooperative Extension Slide Series, Bugwood.org; James B. Hanson, USDA Forest Service, Bugwood.org; Joseph O'Brien, USDA Forest Service, Bugwood.org



Charançon du pin blanc
Photo : Dave Powell, USDA Forest Service, Bugwood.org



Larve de charançon du pin blanc
Photo : Clemson University, USDA Cooperative Extension Slide Series, Bugwood.org



Dommages causés par la larve du charançon du pin blanc
Photo : James B. Hanson, USDA Forest Service, Bugwood.org



Houlette de berger
Photo : Steven Katovich, USDA Forest Service, Bugwood.org

Le charançon du pin blanc – À quoi ressemble-t-il?

Le charançon du pin blanc inflige des dommages importants à de nombreuses espèces de conifères. Dans l'ouest du pays, il est également connu sous les noms de charançon de l'épinette d'Engelmann et de charançon de l'épinette de Sitka.

À l'âge adulte, ce coléoptère mesure environ 8 mm (1/4 po) de longueur. Le dessus du corps est brun foncé avec des taches blanches et havane. Comme chez la majorité des charançons, la tête est prolongée d'un rostre (organe buccal) courbé bien distinct.

Le charançon du pin blanc n'a qu'une génération par année. Les adultes hibernent dans la litière ou la couche de débris sous les arbres hôtes. Au printemps, ils gagnent la flèche terminale pour se nourrir et s'accoupler. Ils peuvent également se disperser en volant durant les journées chaudes et ensoleillées. Les femelles déposent leurs œufs entre la fin d'avril et le début de juin dans de petites encoches grugées dans l'écorce des flèches terminales de l'année précédente.

L'éclosion survient dans les 10 à 14 jours suivant la ponte. Les jeunes larves se nourrissent d'abord en groupe, annelant la flèche terminale au fil de leur progression vers le bas de la tige, d'abord dans l'écorce interne, puis entre le bois et l'écorce. Les dommages ainsi causés entravent la circulation de la sève et provoquent la déformation et la mort de la tige. Les arbres infestés peuvent perdre l'équivalent de deux ou trois années de croissance en hauteur pendant les cinq à six semaines que dure la période d'alimentation des larves.

Leur développement achevé, les larves aménagent une loge nymphale dans la tige et s'y transforment en nymphes. Les adultes émergent cinq à six semaines plus tard, entre la fin de juillet et le début de septembre. Ils se nourrissent pendant un certain temps sur les branches avoisinantes, puis s'enfouissent dans la litière en vue d'y passer l'hiver.

Quels dommages peut-il causer?

Cet important ravageur attaque au moins 20 espèces d'arbres différentes. Dans l'est du Canada, il préfère le pin blanc, le pin gris, le pin sylvestre, le pin rouge et l'épinette de Norvège. Dans l'ouest du pays, il attaque principalement l'épinette de Sitka, l'épinette blanche et l'épinette d'Engelmann. Certaines espèces ornementales comme le pin mugo et l'épinette du Colorado sont également vulnérables.

La présence de jeunes pousses en forme de houlette de berger est un signe classique d'infestation par le charançon du pin blanc. Il convient toutefois de noter que d'autres ravageurs peuvent provoquer ce type de malformation. Le recourbement et la mort de la flèche terminale de l'arbre trahit la présence de larves dans la tige. Les aiguilles de la flèche infestée virent au vert jaunâtre puis au brun rougeâtre et finissent par tomber. Les dommages se manifestent habituellement entre le milieu de juin et le début de juillet. L'écoulement de résine à partir de petits trous d'alimentation forés par le ravageur dans la flèche constitue le premier signe d'infestation au printemps.

En cas d'infestations répétées, la croissance des arbres peut être gravement compromise, et les arbres attaqués deviennent difformes et crochus. Le charançon du pin blanc constitue donc une source de préoccupation importante pour les producteurs d'arbres de Noël. C'est le remplacement de la flèche terminale détruite par le ravageur par une ou plusieurs branches latérales qui confère cet aspect tordu au tronc. Les déformations les plus graves

Utilisation responsable des pesticides

Avant d'acheter un pesticide

- Identifiez l'organisme nuisible correctement.
- Utilisez d'abord des mesures de lutte physique et des moyens autres que les pesticides.
- Lisez le mode d'emploi et les mises en garde qui figurent sur l'étiquette du produit avant de l'acheter. L'étiquette doit comporter le nom de l'organisme nuisible à combattre et l'endroit où le produit peut être utilisé (par exemple à l'intérieur, à l'extérieur, dans le jardin, sur les animaux de compagnie).
- N'achetez que la quantité de produit requise pour le traitement.
- Vous pouvez toujours choisir de faire appel aux services d'un professionnel au lieu de faire le traitement vous-même.

Lors de l'utilisation d'un pesticide

- Lisez attentivement le mode d'emploi et les mises en garde qui figurent sur l'étiquette.
- Ne fumez pas et ne consommez pas de boissons ou de nourriture pendant l'application d'un pesticide.
- Faites sortir les enfants et les animaux de compagnie des lieux ou éloignez-les pendant le traitement. Couvrir ou enlever les aquariums.
- Couvrez ou enlevez les aliments, les ustensiles et la vaisselle si le traitement se fait dans la cuisine.





sont généralement observées chez les arbres croissant en terrain découvert, non protégés par le couvert d'arbres de plus grande taille. Un certain pourcentage des jeunes arbres infestés peuvent mourir. Les arbres attaqués deviennent également plus vulnérables à certaines maladies, en particulier la pourriture du cœur.

Comment peut-on lutter contre le charançon du pin blanc?

Le charançon du pin blanc attaque de préférence les arbres de 1,5 à 8 m (6 à 25 pi) de hauteur poussant en terrain découvert et ensoleillé. Il est possible de prévenir les infestations ou d'en atténuer l'ampleur en modifiant l'environnement. Les mesures suivantes sont recommandées dans les zones infestées :

Cultiver les conifères sous un couvert (essences feuillues de plus grande taille ou écran artificiel) fournissant 50 % d'ombre de manière à réduire l'effet attractif des flèches terminales pour le charançon. Il est important de choisir des sites bien drainés pour la plantation de nouveaux arbres ou d'améliorer le drainage pour les arbres déjà en place, car les attaques sont généralement plus graves dans les sites mal drainés.

Maintenir un faible espacement entre les pins (par exemple, 2 m sur 2 m [6 pi sur 6 pi]) de manière à stimuler la croissance en hauteur et favoriser l'élagage naturel des arbres infestés.

L'élagage des arbres infestés peut se révéler une bonne stratégie de lutte dans le cas des arbres ornementaux ou des petites plantations s'il est pratiqué le plus rapidement possible après la détection des premiers signes d'infestation, habituellement au début du flétrissement de la tige. La taille devrait être effectuée près du verticille de branches le plus rapproché de la portion infestée. Il faut brûler ou détruire les branches taillées et les flèches terminales afin de prévenir l'émergence du ravageur.

Une fois la flèche terminale infestée coupée, il faut choisir une branche latérale vigoureuse sur le verticille le plus élevé de l'arbre et la diriger vers le haut à l'aide d'un tuteur attaché à la partie supérieure du tronc. Il faut s'assurer régulièrement que les attaches n'endommagent pas la tige ou le tronc en provoquant son annélation, car le piquet pourrait devoir rester en place pendant quelques années. Il est également recommandé de couper les autres branches latérales du verticille supérieur pour favoriser la croissance de la nouvelle flèche.

On peut aussi appliquer une bande collante ou enduite d'une substance collante sur les troncs ou à la base des flèches terminales (l'application de substances collantes directement sur l'écorce est déconseillée) afin d'empêcher les adultes d'atteindre les flèches terminales. Malheureusement, cette méthode n'est pas efficace à 100 %, car les adultes sont capables de voler par temps chaud et ensoleillé.

Produits

À l'heure actuelle, le diméthoate est le seul insecticide homologué contre le charançon du pin blanc. Son utilisation est toutefois autorisée uniquement sur l'épinette de Sitka, et les traitements doivent être effectués par un professionnel certifié. En outre, ce produit ne peut pas être appliqué en milieu résidentiel (par exemple, parcs, écoles, aires de jeu).

Le diméthoate est un insecticide systémique. Il doit être appliqué durant la période de la ponte, de préférence au début de mai.



Charançon du pin blanc
Photo : Dave Powell,
USDA Forest Service,
Bugwood.org

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représenté par le ministre de Santé Canada, 2010
SC Pub : 091083
ISBN : 978-1-100-94144-8
Numéro de catalogue : H113-1/20-2010F

Santé Canada Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire

2720, promenade Riverside, Ottawa ON K1A 0K9
Téléphone : 1-800-267-6315
De l'extérieur du Canada : 613-736-3799 (frais d'interurbain)
Télécopieur : 613-736-3798
www.santecanada.gc.ca/arla

Après avoir utilisé un pesticide

- Lavez-vous toujours les mains soigneusement après avoir manipulé un pesticide.
- Ne laissez pas des personnes ni des animaux de compagnie entrer en contact avec les surfaces traitées avant qu'elles ne soient complètement sèches.
- Ventilez bien les lieux traités.
- Nettoyez toutes les surfaces ayant un contact direct avec les aliments, comme le dessus des comptoirs de cuisine, des tables et des cuisinières, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.
- Gardez toujours les pesticides hors de la portée des enfants et des animaux de compagnie et loin des aliments et des boissons.

En cas d'empoisonnement

- Communiquez immédiatement avec un centre antipoison et consultez un médecin.
- Apportez le contenant ou l'étiquette du produit à l'urgence ou chez le médecin.
- Suivez les directives de premiers soins qui figurent sur l'étiquette.
- En cas d'empoisonnement d'un animal de compagnie, consultez un vétérinaire immédiatement.
- Déclarez tout incident relatif à un pesticide à son fabricant (numéro de téléphone sur l'étiquette). Le fabricant est obligé de le déclarer à son tour à Santé Canada.

Élimination des pesticides

- Ne réutilisez pas les contenants de pesticides. Enveloppez-les et jetez-les avec les ordures ménagères.
- Suivez le mode d'emploi inscrit sur l'étiquette ou communiquez avec les autorités provinciales pour l'élimination des pesticides.

Note : Les précautions énumérées ci-dessus sont d'ordre général. Lisez toujours l'étiquette pour plus de précisions. En cas de doute, consultez un expert.

Santé Canada

Agence de réglementation
de la lutte antiparasitaire
www.santecanada.gc.ca/arla
1-800-267-6315

